

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

Directeur de la publication: ABEGOUMEGNE Bertrand

ECO-TIDIEN • N°009 DU 29 AVRIL 2024

400FCFA

Hiram Samuel Iyodi

Associé Cabinet Afrik'Genesis

« Notre priorité est la reprise des programmes de formation afin de renforcer notre capacité à répondre aux besoins de notre clientèle »

Ingénieur des procédés diplômé de l'Université Laval, Hiram Samuel IYODI possède plus de 10 années d'expérience dans le conseil stratégique et les audits opérationnels des organisations des secteurs de l'énergie, des mines et de l'industrie. De 2017 à 2022, il a dirigé le Cabinet AFRIK'GENESIS qui est une firme d'ingénierie-conseil dédiée aux métiers du Pétrole et de l'Industrie. Depuis Septembre 2022, en parallèle à son activité de conseil, Hiram Samuel Iyodi assume la Direction Générale de la Société Africaine de Distribution Sucrière (SADISUC), entreprise spécialisée dans la production, la transformation et la distribution des ingrédients culinaires de base. **P8-9**



ACTIVITES PORTUAIRES

Le Port de Kribi se donne 10 ans pour prendre le leadership au Cameroun



Pour financer son développement dans les dix prochaines années, le Port autonome de Kribi, la deuxième plateforme portuaire du pays, va lever 1.312 milliards de FCFA, soit 2 milliards d'euros ! L'information a été révélée par le management du port lors de la troisième édition de l'Africa Capital Markets Forum (ACMF) tenue mercredi 24 avril à Douala. **P3**

MOBILE MONEY

Le nombre d'utilisateurs passe de 29,9% en 2017 à 42,7% en 2022 au Cameroun

L'utilisation du service mobile Money a « particulièrement augmenté » au Cameroun, passant de 29,9% en 2017 à 42,7% en 2022 pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus. **P4**



INDICE GEOGRAPHIQUE

Le cacao rouge Camerounais en voix d'être labélisé par l'OAPI

Inscrit en 2019 sur la liste des produits pouvant bénéficier d'une indication géographique (IG), le cacao rouge du Cameroun a déjà franchi plusieurs étapes en vue de sa labélisation par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).



La BAD renforce son engagement dans le financement des infrastructures au Cameroun

Chef de file des partenaires au développement d'Afrique centrale pour les infrastructures, le Groupe de la Banque africaine de développement est la principale institution de développement qui appuie le Cameroun dans la réalisation des grands projets transformateurs notamment dans les infrastructures de transport.



Plus de 50 % du portefeuille du Groupe de la Banque au Cameroun par exemple est consacré aux financements des infrastructures de transport. Ainsi, les financements de la Banque ont permis de raccorder le Cameroun au Congo grâce aux deux phases du Projet de construction de la route Ketta-Djoum pour un montant de 173 millions de dollars. Autre exemple, la Banque a également contribué à relier le Cameroun au Nigeria grâce au Projet de construction de la route Bamenda-Enugu et la réalisation du pont sur la Cross River, inauguré en octobre 2022. La contribution du Groupe de la Banque au financement de ce projet est de 120 millions de dollars. La construction du pont sur le fleuve Logone, financé à hauteur de 115 millions de dollars, qui a démarré en 2020, devrait permettre de relier le nord du Cameroun au Tchad. Le projet de construction du pont sur le fleuve Ntem approuvé en 2023 pour un montant de 80 millions de dollars, permettra de relier le Cameroun et la Guinée équatoriale.

Le raccordement du Cameroun à ses voisins notamment le Congo, le Tchad, le Nigeria et le Gabon à travers la construction de routes et de ponts transfrontaliers facilite l'intégration régionale. Plus de 2,5 millions d'emplois directs dont 40 % pour les femmes ont été ainsi créés dans le cadre de ces projets qui améliorent l'efficacité de la chaîne logistique de transports le long des corridors et l'accessibilité des populations aux services de base.

Les interventions de la Banque « changent radicalement la physionomie des régions », s'est réjoui le 8 avril 2024, le ministre camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire Ousmane Alamine Mey, également gouverneur de la Banque pour le Cameroun.

Plusieurs membres du gouvernement

camerounais ont également partagé cette appréciation avec Marie-Laure Akin-Olugbade, la vice-présidente de la Banque chargée du Développement régional, de l'Intégration et de la Prestation de services lors de son récent déplacement dans la région. En séjour à Yaoundé pour l'inauguration officielle le 12 avril du bureau régional du Groupe de la Banque africaine de développement pour l'Afrique centrale, Marie-Laure Akin-Olugbade y avait rencontré le Premier ministre Joseph Dion Ngute ainsi que M. Mey et ses collègues des Finances, Louis-Paul Motaze, et des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi.

La Banque a également apporté en 2011 un appui financier et technique à la construction des barrages de Lom Pangar et de Nachtigal pour un montant de 60 millions de dollars. La construction du barrage hydroélectrique a permis d'injecter 1153 GWH dans le réseau interconnecté au sud du Cameroun en donnant accès à l'électricité à plus de 100 000 ménages supplémentaires. La Banque est la seule institution de développement qui continue de mener intensivement des opérations dans les régions camerounaises de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en proie à des défis sécuritaires. Ces régions, y compris l'Est, sont les priorités de la Banque au Cameroun pour les cinq prochaines années.

Parmi ces projets figurent entre autres :

- le Projet d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad financé pour 240,86 millions de dollars,
- le Projet d'aménagement territorial de la région de l'Extrême-Nord financé à hauteur de 215,8 millions de dollars,
- le Projet d'études et de préparation d'un programme

d'approvisionnement en eau potable et assainissement d'un montant de 5,72 millions de dollars,

- le Projet Ring Road d'un montant de 241,6 millions de dollars,
- le Projet régional intégrateur réseau routier dans le bassin du lac Tchad financé pour 48,8 millions de dollars,
- le Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger financé pour 9 millions de dollars.

Signe d'un renforcement continu de leur coopération, le Groupe de la Banque a signé en marge de la cérémonie d'inauguration de son bureau régional, un accord de financement de 203 millions d'euros avec le gouvernement camerounais pour la mise en œuvre du Projet d'aménagement territorial et de promotion du secteur privé de la région de l'Extrême-Nord. Ce projet qui va bénéficier à plus de quatre millions de personnes contribuera à l'aménagement du territoire, à l'amélioration du système de transport et à la promotion du secteur privé en vue de l'émergence d'un pôle de développement intégré et durable dans l'Extrême nord du pays. Cette région est une zone tampon entre le Sahel et l'Afrique centrale et constitue un véritable carrefour sous-régional entre trois des quatre pays du bassin du lac Tchad (le Cameroun, le Nigeria et le Tchad) et subit les effets de crises majeures, distinctes mais étroitement liées. « La Banque est un très grand partenaire pour le Cameroun et je me réjouis que ses interventions correspondent aux besoins stratégiques de notre pays », s'est félicité le ministre des Travaux publics. « Les projets de la Banque africaine de développement ont des impacts significatifs sur nos populations », a renchéri son collègue des Finances.

« Nous avons l'intention d'être plus audacieux, d'aller plus vite, d'être plus efficace dans nos différentes interventions au Cameroun, s'est engagée Mme Akin-Olugbade. Car ce sont des vies qui sont en jeu. » Elle a également indiqué que le Groupe de la Banque pourrait augmenter ses interventions dans l'aménagement urbain et la digitalisation, « On peut doubler le portefeuille pays dans les cinq prochaines années », a-t-elle affirmé.

Lors des audiences, la vice-présidente et ses interlocuteurs ont passé en revue le portefeuille de la Banque pour le Cameroun qui comptait 26 projets au 1er avril 2024 pour des engagements d'environ 2,5 milliards de dollars. Les principaux secteurs de concentration sont : les transport (56,5%), l'énergie (20,4%) et l'agriculture (10,5%).

Le Premier ministre Joseph Dion Ngute a salué, lors de l'inauguration du bureau régional de la Banque pour l'Afrique centrale, « à sa juste valeur » l'accompagnement de la Banque africaine de développement dans des projets intégrateurs en Afrique centrale.

La vice-présidente a également tenu une réunion des « Big 5 », une plateforme de coordination des actions des principaux partenaires techniques et financiers du Cameroun comprenant outre la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Union européenne. Leurs échanges ont porté sur les réformes socioéconomiques structurantes et la manière d'améliorer l'efficacité des projets d'investissement dans le pays.

ACTIVITES PORTUAIRES

Le Port de Kribi se donne 10 ans pour prendre le leadership au Cameroun

Pour financer son développement dans les dix prochaines années, le Port autonome de Kribi, la deuxième plateforme portuaire du pays, va lever 1.312 milliards de FCFA, soit 2 milliards d'euros ! L'information a été révélée par le management du port lors de la troisième édition de l'Africa Capital Markets Forum (ACMF) tenue mercredi 24 avril à Douala

Le Port Autonome de Kribi (PAK) s'est distingué lors de sa participation à l'édition 2024 de l'Africa Capital Markets Forum (ACMF), un rassemblement phare où les acteurs majeurs de l'écosystème financier africain convergent pour façonner l'avenir du développement infrastructurel du continent, enjeu crucial pour la croissance économique. L'événement, axé sur la libéralisation et l'innovation comme moteurs de l'activation des marchés de capitaux, se présente comme un cadre idéal de projection de la vision stratégique et des réalisations du PAK.

C'est dans ce cadre que le PAK a manifesté sa ferme volonté à faire recours au marché financier de l'Afrique Centrale dans le cadre de son développement sur la décennie à venir. Pour lever ces fonds, l'entreprise publique, qui gère le port en eau profonde de Kribi situé dans le sud du pays, cible en priorité le marché des capitaux domestique. « Les sommes requises sont très importantes, étant donné l'ampleur des infrastructures à

développer. Cependant, nous estimons que, moyennant des stimulations et un meilleur encadrement réglementaire, le marché financier local peut répondre à ces besoins de financement, car il existe une épargne publique disponible dans la zone Cemac », explique le conseiller technique à la direction générale du PAK, Yves Roger Melingui. Pour préparer cette opération, l'Autorité portuaire est actuellement en discussion avec la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), révèle-t-il.

Selon le directeur général du Port autonome de Kribi, Patrice Melom, le recours au marché financier s'aligne parfaitement avec la Stratégie nationale de développement 2020-2030 du pays, qui prône « le recours aux partenariats publics privés et aux marchés privés pour le financement des projets structurants ».

Selon l'autorité portuaire, les fonds permettront d'offrir aux opérateurs économiques une gamme immobilière

complète, comprenant des entrepôts, des bureaux prêts à l'emploi, et des terrains nus viabilisés conformes aux standards les plus élevés.

Sur les 1.312 milliards FCFA de financements ciblés, près de la moitié (524,8 milliards) seront affectés à l'aménagement, l'exploitation et la maintenance de la zone industrielle intégrée de 1500 hectares destinée aux activités logistiques et industrielles.

Depuis le début des opérations en 2018, plusieurs entreprises se sont établies dans le domaine portuaire dont Atlantic Cocoa, Tractafric et La Pasta SA. Dans son argument marketing pour attirer les entreprises, l'autorité portuaire met en avant le potentiel de développement offert par Kribi. « Il est rare, dans le contexte africain de pouvoir combiner un port en eau profonde de cette qualité avec des réserves foncières », souligne Yves Roger Melingui. On fera les comptes dans dix ans.

André Noir



Patrice MELOM Directeur Général du Port Autonome de Kribi

BUSINESS

MTN Cameroon forge un partenariat stratégique avec le ministère de la communication

Dans un mouvement stratégique visant à accélérer la digitalisation des services gouvernementaux, MTN Cameroon a été reçue en audience par René Emmanuel Sadi, le Ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement camerounais, le 22 avril 2024. Cette rencontre a pour but d'explorer les avenues de collaboration pour intégrer les solutions numériques de MTN dans les opérations du ministère.



Le partenariat entre MTN Cameroon et le Ministère de la Communication représente une avancée prometteuse dans la digitalisation des services gouvernementaux

Mitwa N'gambi, directrice générale de MTN Cameroon, a présenté une série de solutions digitales destinées à améliorer l'accessibilité et

la Fonction publique et de la Réforme administrative (Minfopra) le 13 novembre 2019. Cet accord a marqué le début

l'efficacité des services offerts par le ministère. Parmi les innovations discutées, on note l'envoi de messages, les appels gratuits entre les collaborateurs du ministère, et des options avancées de navigation sur smartphones pour faciliter le suivi des procédures administratives.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large de digitalisation de la fonction publique camerounaise, initiée par un mémorandum d'entente signé entre MTN Cameroon et le ministère de

d'une transformation numérique visant à rendre les services gouvernementaux plus accessibles, rapides et sécurisés pour les citoyens.

L'impact potentiel de ces technologies sur les services gouvernementaux est significatif. Non seulement elles promettent de réduire les délais de traitement des demandes et d'améliorer la communication interne, mais elles offrent également une plateforme pour une interaction plus transparente et efficace avec les citoyens.

Des experts en technologie et en administration publique soulignent l'importance de tels partenariats pour moderniser l'administration publique. « L'adoption de solutions numériques par les services gouvernementaux peut considérablement augmenter leur efficacité et leur accessibilité, ce qui est crucial dans un pays où le numérique peut encore être un luxe pour beaucoup, » explique un analyste politique local.

Cependant, cette transformation numérique

n'est pas sans défis. Les questions de sécurité des données et de la vie privée sont des préoccupations majeures, surtout quand il s'agit de l'intégration des technologies de l'information dans les services publics. De plus, la formation et l'adaptation du personnel aux nouvelles technologies restent des obstacles significatifs à surmonter pour maximiser les bénéfices de cette digitalisation.

En conclusion, le partenariat entre MTN Cameroon et le Ministère de la Communication représente une avancée prometteuse dans la digitalisation des services gouvernementaux au Cameroun. Ce développement est une étape clé vers une administration plus moderne et plus accessible, alignée sur les standards internationaux de services publics numériques.

Cédric Boyomo

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
INFINITE Studio

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



INVESTISSEMENT

Le CNCC et KCT examinent des solutions de décongestion au Port de Kribi

Le Directeur Général de Kribi Conteneurs Terminal (KCT) David AZRA a récemment été reçu en audience par Auguste MBAPPE PENDA, le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).



Des solutions s'imposent

Des solutions s'imposent. C'est d'ailleurs ce qui a favorisé la rencontre entre les Directeurs généraux de Kribi conteneurs terminal (KCT), David Azra et du Conseil national des chargeurs du Cameroun (Cncc), Auguste Mbappé Penda, le 22 avril 2024. A Kribi, la situation est préoccupante. La congestion du Port « *paralyse progressivement* » le Terminal à conteneurs de Kribi.

Il ressort de cet échange que 95% du parc est encombré. Au banc des accusés, les délais d'enlèvement qui varient entre 20 et 24 jours. Comme solution, David Azra a proposé de ramener ces délais à onze jours en y introduisant une pénalité « *dont le montant sera fixé par l'Autorité portuaire nationale* ».

Tenant compte des difficultés auxquelles font face les chargeurs, le Cncc quant à lui a évoqué l'impact que pourrait avoir une taxe supplémentaire sur leurs activités. Il recommande plutôt « *la sensibilisation et l'éradication des causes administratives de cette congestion portuaire* ».

Aucune solution officielle n'a été évoquée jusqu'ici, néanmoins il est prévu dans les prochains jours la tenue d'une réunion

avec toutes les parties prenantes avant une éventuelle entrée en vigueur de la taxe supra évoquée.

Il convient de rappeler que KCT est le concessionnaire du Terminal à conteneurs du Port autonome de Kribi dont la principale activité est la manutention portuaire précisément le déchargement et l'embarquement des conteneurs. Doté d'un quai de 350 mètres et d'une profondeur de 16 mètres, le terminal à conteneurs de Kribi peut accueillir des navires d'une capacité de 8000 EVP.

Le Cncc quant à lui, assure l'assistance et la défense des intérêts des chargeurs sur toute la chaîne de transport, en vue de contribuer à la promotion du commerce international. Concrètement, il est tenu de rechercher et de mettre à la disposition des chargeurs toutes informations nécessaires à l'exercice de leurs activités ; assister les chargeurs, par la constitution des dossiers, dans les instances au sein desquelles ils sont appelés à participer ; œuvrer à la facilitation et à la simplification des procédures en transport et commerce international.

Cédric Boyomo

BVMAC

Alios Finance Cameroun s'apprête à rembourser 660 millions de Fcfa sur son emprunt obligataire de 2021

Sur la base d'un coupon brut de 772,15 Fcfa, les détenteurs d'obligations de la valeur « Alios 02 5,40% Brut 2021-2025 » se rendront auprès des Sociétés de Bourse le 11 mai prochain, afin d'entrer en possession des fonds investis sur ce titre, émis par le crédit bailleur Alios Finance Cameroun.



Des solutions s'imposent

Alios finance Cameroun (AFC), leader du crédit-bail dans le pays, procédera le 10 mai 2024, au paiement de 659,6 millions de Fcfa auprès des souscripteurs à cet emprunt. Dans cette enveloppe, 610,1 millions de Fcfa sont destinés à l'amortissement du principal et 49,4 millions de Fcfa, affectés à la mise en paiement des intérêts générés par la levée de fonds. Pour les souscripteurs, le coupon net à percevoir par obligation s'élève à 772,15 F (soit 714,29 F au titre de l'amortissement du principal et 57,86 F pour le paiement des intérêts). Les opérations d'encaissement débiteront le 11 mai 2024 auprès des guichets des Sociétés de Bourse.

Il s'agit de la 11ème échéance de remboursement sur ledit emprunt « ALIOS 5,40 % BRUT 2021-2025 » qui court jusqu'en 2025. Le dernier paiement sur cette valeur date du 11 novembre 2023 675 millions de F apurés : 610,1 millions de F pour l'amortissement du principal capital et 65,8 millions pour les intérêts générés. Dans le cadre de l'emprunt 2021-2025 arrangé par Attijari Securities Central Africa (Asca), AFC avait levé 8,5 milliards de Fcfa, sur 10 milliards sollicités sur le marché financier régional.

En janvier dernier, AFC a réussi sa première incursion de l'année 2024, sur le marché des titres de créances négociables (TCN) de la Beac. A

la recherche de 2,5 milliards de F, le crédit-bailleur a réussi à lever 100 % des fonds attendus dans le cadre de cette première opération du programme d'émission de Bons à moyen terme négociables (Bmtn) d'AFC qui vise à terme à lever 5 milliards de F rémunérés à 6,35 % sur 5 ans. Il rentre dans le cadre du financement de son plan de développement des activités de crédit et des opérations de leasing sur les équipements et matériels d'exploitation de sa clientèle. Ainsi, AFC devient la deuxième institution financière agréée pour ce type d'émission en Cemac après Afriland First Bank qui avait inauguré ce compartiment en mars 2023 avec une mobilisation de 20 milliards de F sur 7 ans.

Désireux de se désengager de trois filiales en Afrique subsaharienne dont au Cameroun, Tunisie Leasing et Factoring (Tlef), la maison mère du groupe Alios Finance a annoncé en novembre 2023 avoir signé un accord de cession avec Crédit D'Afrique Groupe, holding contrôlée par l'homme d'affaires ivoirien Serge Bilé. Avec un capital social de 2,4 milliards de F, AFC (anciennement connue sous le nom Socca) détient 35 % des parts du marché de crédit-bail au Cameroun.

Paul Nkala

MOBILE MONEY

Le nombre d'utilisateurs passe de 29,9% en 2017 à 42,7% en 2022 au Cameroun

L'utilisation du service mobile Money a « particulièrement augmenté » au Cameroun, passant de 29,9% en 2017 à 42,7% en 2022 pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, d'après les résultats de la 5e enquête camerounaise auprès des ménages (Ecam 5) rendus publics le 24 avril 2024 par l'Institut national de la statistique (INS). Ces chiffres montrent une augmentation de 12,8% en cinq ans. L'organe en charge de la statistique au Cameroun n'explique toutefois pas cette croissance des services d'argent mobile.



4 En 5 ans, le nombre d'utilisateurs augmente de 12,8% au Cameroun

qui se servent désormais de ces services pour leurs besoins quotidiens. Une des mesures encouragées par le gouvernement camerounais pour endiguer la propagation du virus consistait à limiter le contact avec l'argent en espèces dans les transactions financières au profit du Mobile Money, mais aussi de l'e-paiement et du mobile banking.

Au plus fort de la crise sanitaire, Orange Cameroun et MTN Cameroun, qui se partagent le marché (en attendant l'arrivée de « Blue Money », le service de Mobile Money de Camtel, l'opérateur public de télécoms) avaient notamment multiplié les réductions ou suspensions des frais sur les transactions de transfert d'argent entre particuliers et le paiement de factures (eau et électricité notamment) pour amener les usagers à privilégier les services électroniques. Cette croissance des opérations de Mobile Money pourrait ainsi s'expliquer par le fait que l'usage des paiements numériques imposé par la pandémie est resté une habitude. Il faut également souligner que Mobile Money est de plus en plus admis comme moyen de paiement. Désormais, on peut par exemple payer les impôts ou recevoir les prestations sociales par OM.

Selon la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), l'institut d'émission commun aux pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), plus de 96% des transactions financières (2,3 milliards d'opérations) effectuées dans la zone l'ont été via le Mobile Money, contre seulement 2% des transactions (48,3 millions d'opérations) au moyen du virement bancaire classique

et des cartes. Malgré cette percée du Mobile Money qui contribue à faire progresser l'inclusion financière en offrant à des personnes non bancarisées la possibilité d'accéder enfin à des services financiers formels, les transactions les plus importantes en valeur restent la chasse gardée des banques classiques, selon la Beac.

« En valeur, les virements classiques viennent en première place avec 44% des transactions, soit 48 573 milliards de FCFA, suivi des virements instantanés de la monnaie électronique utilisé dans 21% des transactions (23 332 milliards de FCFA). Les virements (toutes catégories confondues) représentent 65% de la valeur des toutes les transactions de la zone », indique l'institution financière dans son Rapport sur les services de paiement dans la Cemac en 2022. Le document de la Beac précise que le Cameroun est le pays où sont exécutées la majorité des transactions tant en nombre (71%, soit 1,7 milliard d'opérations) qu'en valeur (55%, soit 59 003 milliards de FCFA). Le pays est suivi du Congo qui occupe la deuxième place en nombre (15%, soit 364 millions de transactions), tandis que le Gabon vient en deuxième place en termes de valeur (15%, soit 16 164 milliards de FCFA).

Christian Trésor Adong

STRATEGIE

« Notre rôle, c'est d'apporter à la BDEAC le réseau qui est le nôtre en termes d'investisseurs »
Gilles Tchamba,
PDG L'Archer Capital

L'Archer Capital, à travers l'une de ses filiales, fait partie du quatuor qui arrange actuellement le nouvel appel public à l'épargne de 50 milliards de Fcfa de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) sur le marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Créé il y a seulement 4 ans, par l'ancien banquier Gilles Tchamba, avec d'anciens collègues, ce groupe, aujourd'hui première société d'investissement du Congo Brazzaville, est devenu un géant de la CEMAC. Partenaire des États de cette zone économique, des entreprises, des municipalités et des institutions financières, L'Archer Capital a réussi la mobilisation de plus de 1400 milliards de FCFA de fonds, ainsi que la détention en portefeuille de plus de 50 milliards de FCFA de titres.



Gilles Tchamba, fondateur et PDG du groupe L'Archer Capital

Lancée le 4 mars par la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, l'opération, dénommée «BDEAC (6,20 % – 5,95 % – 4,70 %) Net 2024-2031», est structurée par un quatuor dont L'Archer Capital Securities est l'un des quatre chefs de file.

Pilotée par Gilles Tchamba, cette société de bourse congolaise contrôlée par L'Archer Capital, qui détient également L'Archer Capital Asset Management, société spécialisée dans la gestion d'actifs, joue un rôle crucial dans ce nouvel emprunt obligataire de 50 milliards de FCFA de la BDEAC sur le marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale.

UN APORTEUR DE RÉSEAU D'INVESTISSEURS

« Notre rôle, c'est d'apporter à l'institution qu'est la BDEAC le réseau qui est le nôtre en termes d'investisseurs. Et qu'au travers de ce réseau, nous apportions suffisamment de liquidité pour permettre le succès de l'opération. C'est un consortium arrangeur et chef de file. Tous les participants, qu'ils soient bancaires ou non-bancaires, sont derrière ce consortium qui conduit l'opération au succès », explique Gilles Tchamba, fondateur et PDG du groupe L'Archer Capital.

Depuis, le consortium a structuré l'opération pour la rendre attractive pour les investisseurs. Et déjà, cet emprunt ouvert aux investisseurs institutionnels ainsi qu'aux personnes physiques, est un succès. Rendez-vous est pris pour ce 26 avril pour la clôture de cette opération de levée de fonds. « La clôture va se faire de la manière la plus belle possible, parce que chaque membre du consortium a travaillé d'arrache-pied pour pouvoir donner un résultat satisfaisant à la BDEAC », rassure Gilles Tchamba. Pour rappel, l'opération vise à financer des projets du plan stratégique de la BDEAC pour la période 2023-2027, appelé «AZOBE». La banque prévoit pour ce faire de mobiliser 1 896 milliards de FCFA, dont 600 milliards de FCFA sur le marché financier régional.

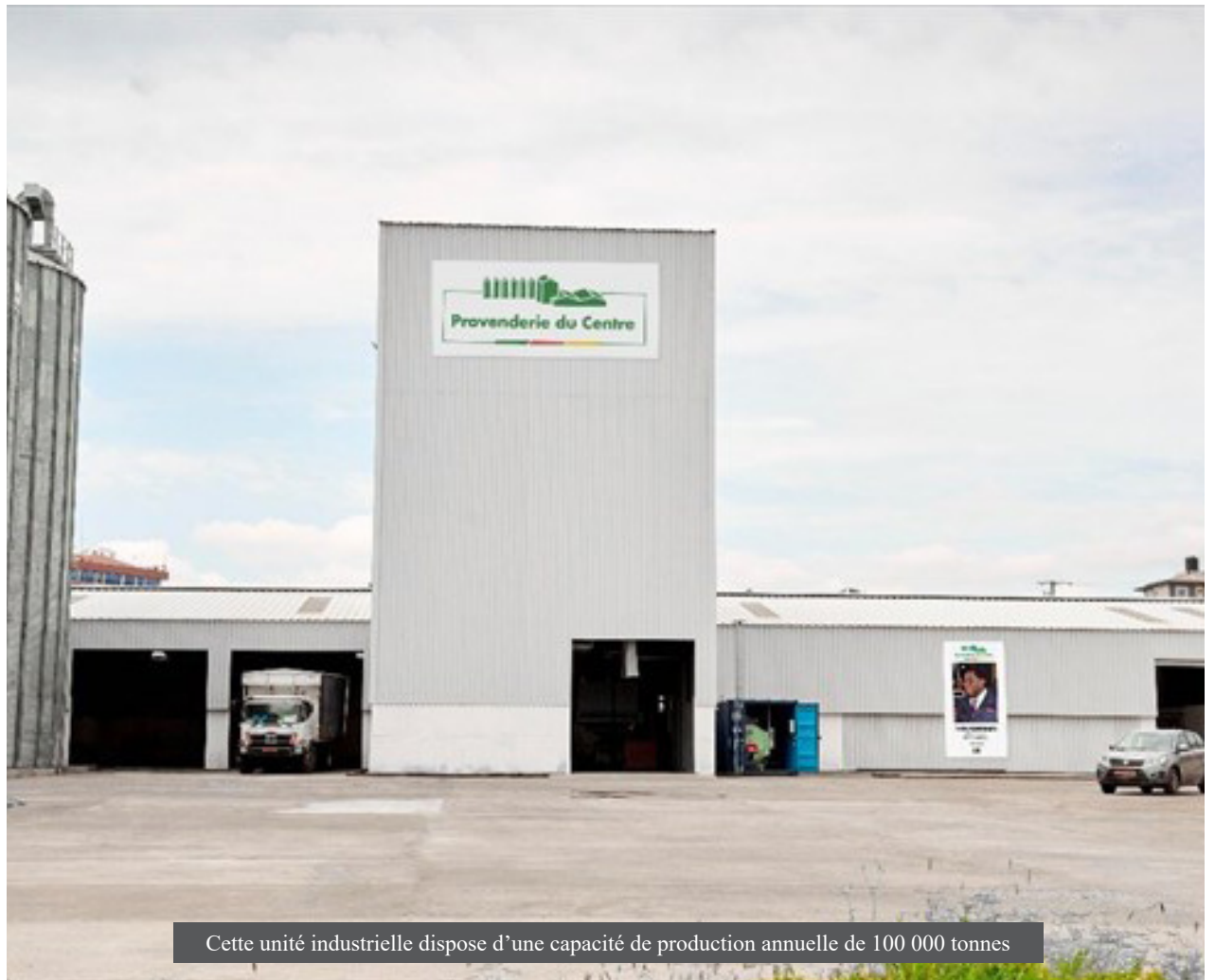
Pour autant, pour le PDG de L'Archer Capital, ce n'est pas uniquement la BDEAC qui mobilise son groupe mais plutôt l'Afrique. « Nous nous voyons comme un acteur qui œuvre au développement du continent. Travailler pour l'Afrique est tellement passionnant que nous ne pouvons-nous permettre de rester sur le banc de touche », clame-t-il.

André Noir

PRODUCTION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX

Le groupe Noutchogouin investit 5 milliards de Fcfa dans une usine à Yaoundé

Le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), Dr Taïga, a récemment inauguré à Olembe, au nord de Yaoundé, une nouvelle usine moderne et automatisée de production d'aliments pour animaux appartenant au groupe Noutchogouin Jean Samuel (NJS). D'un coût total de près de 5 milliards de FCFA, cet investissement est porté par Provenderie du Centre. Il s'agit de la dernière filiale du groupe fondé par feu Jean Samuel Noutchogouin, mise en place en partenariat avec des Belges qui contrôlent 20% du capital, évalué à un milliard de FCFA.



Cette unité industrielle dispose d'une capacité de production annuelle de 100 000 tonnes

Bâtie sur un site d'un hectare, cette unité industrielle dispose d'une capacité de production annuelle de 100 000 tonnes d'aliments destinés aux animaux de tout âge, incluant diverses gammes pour les poules pondeuses, les poulets de chair, les porcs, le bétail, les petits ruminants, les chevaux, les lapins et les poissons. Mais dans un premier temps, Provenderie du Centre se consacre à des aliments en granulés et miettes pour bétail et volaille. L'entreprise étendra par la suite sa production aux aliments pour poissons et au traitement des graines de soja, selon son directeur général, Bart Buytaert.

Les responsables indiquent que les aliments produits serviront principalement les régions du Centre, du Sud et de l'Est, et alimenteront également des élevages dans des pays limitrophes tels que le Tchad, la RCA, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. L'usine fournira aussi des aliments destinés à la ferme parentale du groupe NJS située à Obala, à environ trente kilomètres d'Olembe, qui devrait consommer entre 600 et 700 tonnes d'aliments par mois.

INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

L'ouverture de cette nouvelle installation répond à la demande croissante du marché, l'usine d'alimentation animale de Bafoussam, à l'Ouest, étant saturée. Selon le directeur général, Bart Buytaert, le choix d'Olembe est stratégique. « Il s'agit d'une nouvelle unité du groupe NJS qui vise à prendre en charge la production, au Centre, des aliments déjà produits deux mois auparavant à l'Ouest, que nous avons décidé de délocaliser ici. La région du Centre est très porteuse pour l'élevage; elle représente déjà 40 à 45% du chiffre d'affaires du groupe. Nous avons également souhaité nous rapprocher des matières premières nécessaires à la fabrication des aliments, qui proviennent du Nord et du Sud », a-t-il déclaré.

« L'inauguration de l'usine d'Olembe, fruit de nombreux investissements sans précédent dans toute la région Cemac, va également permettre à notre groupe

d'atteindre une autonomie complète dans nos activités pour les régions du Centre, du Sud et de l'Est, afin de mieux servir nos clients et de répondre à tous leurs besoins dans la chaîne de valeur agroindustrielle », a réagi Marcel Tchagongom, président du conseil d'administration du groupe NJS, reconnu depuis plus de 40 ans pour ses pratiques agricoles durables et ses investissements substantiels.

Le ministre de l'Élevage, Dr Taïga, affirme que cette unité de production industrielle participe à la réalisation des objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de sa politique d'import-substitution définie dans sa Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30). « Cette importante usine permet de développer des secteurs de notre économie qui pourront réduire nos importations, moderniser les moyens de production et contribuer à transformer davantage nos produits agricoles. Toute chose qui participe ainsi à la réalisation d'une véritable révolution agricole telle que voulue par le président de la République », a soutenu le membre du gouvernement, en invitant les opérateurs économiques privés à investir dans le secteur de l'élevage.

Le ministre de l'Élevage, Dr Taïga, soutient que cette unité de production industrielle s'inscrit dans la réalisation des objectifs de la politique d'import-substitution, définie dans la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30). « Cette importante usine permet de développer des secteurs de notre économie susceptible de réduire nos importations, de moderniser nos moyens de production et de contribuer à la transformation accrue de nos produits agricoles. Elle participe ainsi à la réalisation de la révolution agricole, prônée par le président de la République », a déclaré le ministre, encourageant par la même occasion les opérateurs économiques privés à investir dans le secteur de l'élevage.

Placide Onguéné

CEMAC

Une croissance déterminée par les cours du pétrole

Au premier trimestre 2024, les activités du secteur productif de la CEMAC ont été soutenues par la poursuite des investissements publics, considère la note de conjoncture de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) publiée à la mi-avril 2024.



Siège de la BEAC à Yaoundé

Le raffermissement de la demande intérieure a tiré profit de la poursuite de la décélération projetée des tensions inflationnistes, le maintien à la hausse des cours du baril du pétrole sur le marché international et la poursuite des investissements importants dans le secteur pétrolier. « Néanmoins, le renchérissement des carburants à la pompe, les conditions climatiques difficiles et les problèmes infrastructurels, principalement le transport, devraient continuer à peser sur les activités des entreprises », prévient l'institution monétaire.

Voilà pourquoi l'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble des pays de la CEMAC en 2024, devrait rester « procyclique et restrictive », c'est-à-dire encourageant la désinflation.

Sur la base de ces éléments, la croissance de l'Afrique centrale aurait atteint 2,3%, en glissement annuel, contre 2% un an plus tôt.

Sur le front de l'inflation, la Banque centrale retient une hausse des prix annuelle de 5,2% à fin mars 2024, contre 5,6% à fin décembre 2023. Sachant que les prix des carburants à la pompe

ont augmenté à partir de février. « Cette hausse porterait un coup, sans toutefois l'inverser, à la dynamique baissière du rythme de progression de l'inflation observée depuis le second semestre 2023. »

Quelles que soient les bases de calcul, l'inflation reste toujours élevée dans la CEMAC, au-dessus du seuil communautaire, en raison du renchérissement des carburants intervenu dans plusieurs pays de la sous-région au premier semestre 2023, et plus récemment encore au Cameroun et au Tchad.

Les économistes de la Banque centrale ont basé des prévisions

sur deux scénarios possibles du cadre macroéconomique de la CEMAC en 2024, selon essentiellement l'évolution des cours du baril de pétrole et l'issue de la crise ukrainienne, de la guerre dans la bande de Gaza et le conflit pour le contrôle de la mer Rouge.

LA SYLVICULTURE ATTEND UN SECOND SOUFFLE

Le scénario de base, plus « pessimiste », retient un prix moyen du baril de pétrole brut à 78,6 \$. Dans ce contexte de poursuite du repli des cours du pétrole et de détérioration moindre des termes de l'échange, la croissance de la CEMAC devrait s'accélérer en 2024, pour se hisser à 3,6 % contre 2,0 % en 2023. Cette dynamique découlerait de la bonne tenue des activités non pétrolières (4,1 % en 2024, contre 3,1 % en 2023), et d'une hausse des activités pétrolières (0,9 %, après -3,0 % en 2023), après quatre années consécutives de recul.

« Encore une fois, le secteur non pétrolier confirmerait sa position de véritable moteur de la croissance dans la CEMAC, en affichant des taux de croissance positifs depuis plus de dix ans, excepté en 2020, ce qui illustre une certaine résilience

depuis 2013 », commentent les économistes.

Cette dynamique serait accentuée par une croissance du secteur pétrolier, à la faveur de l'optimisation des vieux puits et l'entrée en production de nouveaux champs, grâce aux investissements importants réalisés par les opérateurs sur la période récente pour tirer profit du niveau favorable des cours.

De leur côté, les opérateurs impliqués dans les activités d'extraction du minerai de manganèse pourraient bénéficier en 2024 des retombées des travaux effectués par la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), dans le cadre des programmes qui visent à améliorer substantiellement le trafic ferroviaire au Gabon.

En revanche, la branche sylvicole, avec une contribution nulle à la croissance en 2024, continuerait de subir les conséquences de l'interdiction d'exporter les grumes pour encourager la transformation structurelle des économies dans les pays de la CEMAC.

De son côté, prévient la BEAC, la situation des finances publiques se dégraderait en 2024, avec un solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui reviendrait de 0 % du PIB en 2023 à -0,2 % du PIB un an plus tard. « Cette évolution découlerait pour l'essentiel de l'accroissement du service de la dette publique. » L'augmentation des dépenses budgétaires s'ajouterait à la baisse des recettes pétrolières.

Voilà pourquoi l'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble des pays de la CEMAC en 2024, devrait rester « procyclique et restrictive », c'est-à-dire encourageant la désinflation.

Enfin, le scénario « optimiste » retient un prix moyen du baril de brut à 83,6 dollars le baril. Ce qui autoriserait une croissance de 4,3% en 2024, contre, rappelons-le 3,6% dans le scénario de base.

Rémy Ngassana

FACILITE ELARGIE DE CREDIT

Le FMI envisage un nouveau décaissement en faveur de la RCA

Au terme de discussions menées à Bangui du 03 au 12 avril, puis à Washington le 18 avril dernier, les autorités centrafricaines et les services du Fonds monétaire international (FMI) sont parvenus à un accord sur les politiques économiques qui pourraient sous-tendre à l'approbation prochaine de la deuxième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) par le conseil d'administration de l'institution de Bretton Woods.

La concrétisation de ce nouvel accord, qui tient tant à cœur à Bangui, serait un grand bol d'air pour la République centrafricaine qui a tant besoin d'appuis budgétaires, après le premier programme conclu l'an dernier et qui couvre la période 2023-2026. Doté d'un financement de près de 107 milliards Fcfa, celui-ci vise à soutenir les efforts du gouvernement en vue de la stabilisation de l'économie nationale. Le corollaire du retour du FMI dans le pays l'année dernière a été le réengagement de la Banque mondiale à travers son opération de financement des dépenses récurrentes de l'Etat (2023-2024), dotée de 50 millions de dollars américains, soit l'équivalent de 29,4 milliards Fcfa.

Il y a également eu la mise en place de l'appui budgétaire programmatique de la Banque africaine de développement (BAD) 2023-2024, à travers son programme d'appui à la consolidation des réformes économiques et sociales et la mobilisation accrue de ressources sur le marché financier domestique à hauteur de 100 milliards Fcfa. Au terme de leur dernière mission en RCA, les services du FMI trouvent que le pays continue de faire des progrès dans la stabilisation de son économie et l'assainissement de ses finances publiques, malgré un contexte économique et social extrêmement difficile. « Les recettes fiscales de l'Etat, gage de sa capacité à répondre de façon pérenne aux besoins des Centrafricains, ont progressé de 0,5% du PIB en 2023 (...) La croissance économique est estimée légèrement en hausse à 0,7% en 2023, mais marquée par les difficultés d'approvisionnement du pays en hydrocarbures et en électricité, tandis que les pressions inflationnistes commencent à s'atténuer », écrivent-ils.

De nombreux défis économiques et sociaux restent donc à relever dans le court et le moyen termes. Le premier est relatif à la crise que traverse le secteur de l'énergie (hydrocarbures et électricité)

et dont les difficultés persistantes continuent de peser sur l'activité des entreprises et le bien-être des ménages. « En outre, la succession de chocs au cours des dernières années, combinée à la faiblesse des filets sociaux, ont contribué à aggraver la crise humanitaire complexe que traverse le pays. Enfin, cette situation est exacerbée par la faiblesse des marges de manœuvre budgétaires dont dispose le gouvernement dans un contexte de risques accrus sur la dette publique », avertit le FMI.

A noter que le gouvernement centrafricain a pris une série d'engagements et de mesures d'urgence dans le cadre du programme FEC afin de remédier à la situation. « Ceux-ci incluent, notamment : l'adoption d'un plan d'action de réformes dans le secteur des hydrocarbures qui vise à mettre un terme aux difficultés d'approvisionnement, accroître les recettes fiscales liés à ce secteur, tout en soulageant les consommateurs ; une injection budgétaire au profit de la Société nationale d'électricité (Enerca) ; l'apurement de restes à payer



Siège du FMI à Washington

au profit de certains fournisseurs de l'Etat afin de soulager le secteur privé local ; et des mesures d'augmentation des recettes propres de l'Etat afin d'élargir les marges budgétaires », entre autres. S'agissant du secteur des hydrocarbures, en particulier, les autorités centrafricaines ont récemment signé une convention avec le marqueteur privé camerounais Neptune Oil S.A, pour assurer l'exclusivité des approvisionnements en carburants de la Centrafrique.

Placide Onguéné

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Une priorité de sante publique au Cameroun

La salle des banquets de la croix rouge camerounaise a abrité le 23 avril 2024, en fin de matinée, la première réunion statutaire du Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS) pour l'année en cours. Par la même occasion a eu lieu le lancement de l'initiative «Pediatric Surge» pour l'accélération de la prise en charge du VIH pédiatrique.

Le Ministre de la Santé Publique, le Dr MANAOUA Malachie, Président du Comité National de Lutte contre le Sida après les civilités d'usage a passé la parole au Dr KETCHADJI de la DLMEP pour présenter le projet «*Pediatric Surge*», qui est une approche multi stratégique, visant à accélérer tous progrès en faveur de la prévention contre le Sida de l'enfant et de l'adolescent et leur prise en charge. Il est à retenir de sa présentation, que les indicateurs restent faibles et qu'il faut innover pour espérer d'ici 2030 éliminer le VIH pédiatrique au Cameroun. Car chez l'adulte la courbe est prometteuse. On est passé d'un taux de prévalence de 2,7 en 2018 à un taux de 2,1 en 2023.

La deuxième intervention du jour a été celle de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des États Unis au Cameroun, qui a félicité la progression du pays dans sa lutte contre cette épidémie. Il a rappelé que son pays accompagne le Cameroun à travers les projets PEPFAR et CAMPHIA. Et sachant qu'«*impossible n'est pas camerounais*», il est sûr qu'avant 2030, le Cameroun pourra éliminer le VIH.

Le Secrétaire Permanent du Comité National de Lutte contre le Sida, le Dr FOKAM dans sa prise de parole a passé en revue les recommandations issues de la réunion de 2023. Quatre sur cinq ont été effectuées à l'instar du renforcement des capacités des structures locales, avec la PTME communautaire; l'association des sectorielles dans la mise en œuvre des actions de lutte, dans leurs différents domaines de compétence entre autres. Il a par la suite présenté le Rapport Annuel d'Activités et le Plan d'Action 2024 du CNLS.

En effet, la réunion statutaire du Comité National de Lutte contre le Sida est l'instance nationale d'orientation et de prise

de décisions sur la riposte au VIH et au Sida au Cameroun. Il était donc nécessaire après une année, de dresser le bilan des activités menées et de se projeter dans le futur. La rencontre de la croix rouge était l'occasion idoine pour le MINSANTE, les partenaires et les acteurs engagés aux côtés de l'Etat du Cameroun, d'apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre des nouvelles orientations de la lutte contre le Sida et d'entrevoir une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

Dans son allocution de circonstance, le Minsanté a révélé que le Conseil d'Administration du Fonds Mondial a approuvé, le financement pour la période 2024-2026 et la transition vers l'algorithme à trois tests portant sur la mise en œuvre des nouvelles directives de prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Il a par conséquent alloué, 289,908,532 €, soit 190 167 530 925 FCFA au Cameroun pour la lutte contre le VIH, la Tuberculose, le Paludisme et la mise en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé.

A l'issue de ces échanges sept recommandations ont été retenues. A savoir qu'il faudra désormais
- Parler de prévention de la transmission verticale et non plus de



transmission de la mère à l'enfant;
- Travailler sur les barrières socio culturelles qui limitent l'accès au dépistage afin de réaliser le premier 95;
- Mettre un accent sur l'information et la formation des leaders communautaires pour espérer lever les barrières socio-culturelles;
- Généraliser l'approche District pour toucher chaque enfant dans chaque District;
- Implémenter l'aspect engagement communautaire en y associant la DPS, pour ne citer que celles-là.

Elise Nguélé

INDICE GEOGRAPHIQUE

Le cacao rouge Camerounais en voix d'être labélisé par l'OAPI

Inscrit en 2019 sur la liste des produits pouvant bénéficier d'une indication géographique (IG), le cacao rouge du Cameroun a déjà franchi plusieurs étapes en vue de sa labélisation par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).



Cacao rouge camerounais en voie d'être labélisé

« Certaines étapes se sont révélées nécessaires et préalables avant de lancer la demande d'enregistrement. Étant un produit structurant avec un marché très averti, celui des chocolatiers et des confiseurs, nous avons décidé de développer deux argumentaires pour promouvoir le label cacao rouge du Cameroun », a expliqué Michel Gonomy, chef du service des indications géographiques, des dessins et modèles et autres signes distinctifs à l'OAPI, lors du colloque international sur le développement des indications géographiques en Afrique, tenu du 17 au 19 avril 2024 à Douala, la capitale économique du Cameroun.

Michel Gonomy affirme qu'une étude scientifique a démontré que certaines régions du Cameroun, notamment le Centre, le

Sud, le Sud-Ouest et l'Est, présentent des facteurs caractéristiques qui confèrent au cacao une coloration « *beaucoup plus rouge* », caractéristiques inexistantes dans la région du Nord. « *Partant de cette spécificité et de la réputation du cacao, il était nécessaire de développer une étude de marché qui a révélé que le cacao rouge du Cameroun possède un fort potentiel de revenus* », poursuit-il. Toutefois, sur le plan scientifique, il s'est avéré nécessaire de pousser l'analyse plus loin en déterminant le seuil de coloration du cacao rouge pour répondre aux exigences du marché européen. « *C'est pour cette raison que le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) a demandé une analyse complémentaire en laboratoire et l'acquisition d'un instrument permettant de définir précisément ce seuil de coloration. Ces deux éléments sont en cours de réalisation* », explique le chef du service des indications géographiques, des dessins et modèles et autres signes distinctifs à l'OAPI.

Si cette analyse se révèle concluante, révèle-t-on à l'OAPI, cela pourrait ouvrir la voie à la labélisation du cacao rouge du Cameroun. La date exacte n'est pas fixée, mais l'OAPI estime qu'une démarche normale vers l'indication géographique est

complexe et prend en moyenne entre 5 et 7 ans. Ce qui laisse supposer que le processus pourrait se prolonger après 2024, année de clôture de la phase 2 (2017-2024) du Projet d'appui à la mise en place des indications géographiques dans les 17 États membres de l'OAPI (PAMPIG), piloté par l'OAPI et financé à hauteur de 3,5 millions d'euros (plus de 2,2 milliards de FCFA) par l'Agence française de développement (AFD) avec l'assistance technique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Cependant, Michel Gonomy, qui est également responsable du PAMPIG, envisage une troisième phase du projet qui pourrait potentiellement aboutir à la labélisation en IG du cacao rouge du Cameroun.

L'objectif, selon les informations reçues, est de « *protéger ce cacao tout en lui conférant une reconnaissance et une protection juridique institutionnelle* ». À travers cette dualité juridique et économique, expliquent les experts de l'OAPI, l'Indication géographique permettra de positionner le cacao rouge du Cameroun sur un segment de marché haut de gamme et d'en augmenter le prix. Cette valorisation résulte de l'instauration d'une prime de qualité par l'État du Cameroun, destinée à répondre aux normes et aux exigences de qualité du marché international pour le cacao exporté.

Selon l'OAPI, la dernière convention signée en 2020 entre le club des chocolatiers engagés et les producteurs de cacao du Cameroun a permis d'augmenter le prix du kilogramme de cacao de 1 640 FCFA à 4 225 FCFA en 2024, établissant ainsi un record mondial pour le prix de la fève. Cette hausse est en partie due à une baisse de production prévue chez les deux principaux producteurs mondiaux, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Cependant, l'OAPI souligne que cette embellie reflète également « *la qualité de la fève du Cameroun, qui devrait continuer de prendre de la valeur suite à sa labélisation* ».

Omer Kamga

« Notre priorité est la reprise des programmes et répondre aux besoins de notre clientèle » Hiram

Ingénieur des procédés diplômé de l'Université Laval, Hiram Samuel IYODI possède plus de 10 années d'expérience dans le conseil stratégique. Cabinet AFRIK'GENESIS qui est une firme d'ingénierie-conseil dédiée aux métiers du Pétrole et de l'Industrie. Depuis Septembre 2022, (SADISUC), entreprise spécialisée dans la production, la transformation et la distribution des ingrédients culinaires de base.



HIRAM SAMUEL IYODI Associé Cabinet Afrik'Genesis

Avec plus de 20 années d'activité, comment peut-on présenter le cabinet Afrik'Genesis aujourd'hui sur le marché de l'ingénierie et du conseil en Énergie, Environnement et Sécurité aux entreprises ?

AFRIK'GENESIS a été initialement créée sous l'appellation Agence Africaine pour l'Énergie, l'Environnement et la Sécurité (AGENSE SA) en 2001. Cette initiative avait été portée par d'anciens cadres camerounais de sociétés major du secteur pétrolier, qui tenaient à mettre leurs compétences à contribution pour le développement d'une expertise nationale solide dans le secteur de l'énergie. L'objectif premier était alors d'offrir une sous-traitance en matière d'audit, de conseil et de gestion de projets aux multinationales, aux entreprises publiques ainsi qu'aux ministères en charge des questions liées au pétrole, aux mines, à l'eau et à l'énergie électrique.

Depuis lors, l'activité de notre Cabinet s'est transformée pour s'arrimer aux besoins de nos cibles, et nous avons développé de nouvelles lignes de conseil à l'attention des entreprises industrielles, des sociétés de distribution et surtout une assistance aux grands cabinets d'audit (BIG 4) en ce qui a trait aux missions en lien avec les métiers techniques qui sont couverts par notre expertise.

Aujourd'hui, AFRIK'GENESIS se définit comme

une firme d'ingénierie-conseil qui accompagne les démarches d'optimisation de la chaîne de valeur des organisations. Notre approche singulière qui s'inspire des principes du Lean Management, combine les aspects suivants :

- Compréhension et évaluation des attentes du client ;
- Audit diagnostic interne ;
- Mesure de la performance de l'organisation ;
- Etude spécifique et contextuelle du marché et/ou du secteur d'activité ;
- Analyse des risques ;
- Recherche opérationnelle et veille stratégique.

Depuis 2001, nous avons été aux côtés de plusieurs acteurs majeurs des secteurs du pétrole et de l'industrie au Cameroun, au Gabon et en République du Tchad. Quelles sont les dates qui marquent l'histoire du Cabinet aux côtés d'acteurs majeurs du secteur pétrolier et de l'industrie avec qui vous avez collaboré ?

Comme je vous l'indiquais, AFRIK'GENESIS a vu le jour il y'a 23 ans sous la dénomination AGENSE SA.

Notre première mission a consisté en un accompagnement de la firme ERNST & YOUNG Afrique-centrale qui avait reçu mandat de la Banque Mondiale pour procéder à l'évaluation du réseau de stations-services de la société PETROCA en RCA.

De 2022 à 2008, AFRIK'GENESIS a conduit la réforme du système de stabilisation et de péréquation des prix des carburants en République Gabonaise. Ce système qui est encore en vigueur à ce jour, permet aux citoyens gabonais d'acquiescer les produits pétroliers aux mêmes prix sur toute l'étendue du territoire national, participant ainsi au maintien d'une équité sociale.

A partir de 2009, notre firme a assisté le Cabinet C.A.C. International dans ses missions auprès du Gouvernement Tchadien. Tout d'abord, à travers l'audit des infrastructures de la Société Tchadienne d'Eau et d'Électricité (STEE), puis via une assistance technique globale aux activités naissantes de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), et ce jusqu'en 2012. Entre 2013 et 2015, AGENSE SA a de nouveau accompagné la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation (CAISTAB) du Gabon.

En 2016, AFRIK'GENESIS a récupéré l'expertise et le métier d'AGENSE SA, tout en procédant à une réorganisation de son management. Les vétérans fondateurs de 2001 ont accueilli de nouveaux Associés, et le Cabinet a développé de nouvelles lignes de services à l'attention des entreprises industrielles. Dès 2016, nous avons fourni une expertise technique au Cabinet d'avocats NGO-MINYOGOG qui était chargé de conduire la refonte du code pétrolier du Tchad. Depuis 2017 nous avons assisté plusieurs acteurs

du marché national de la distribution des produits pétroliers dans leurs démarches de mise en conformité réglementaire, d'obtention d'agrèments, d'étude de faisabilité et d'élaboration de business plan, de construction des stations-service, d'élaboration de manuels de procédure, d'optimisation des modèles organisationnels et de réduction des coûts.

Plus récemment de 2020 à 2022, AFRIK'GENESIS a accompagné les filiales industrielles du Groupe NANA BOUBA dans l'optimisation de leurs systèmes de maintenance et de gestion des pièces de rechange. Depuis 2022, le Cabinet assure l'assistance technique de la Société Africaine de Distribution Sucrière (SADISUC) dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de relance.

Au regard des crises endogènes et exogènes multiformes vécues ces dernières années et ayant un grand impact sur l'économie locale et internationale, avez-vous été victime ? Si oui, comment avez-vous surmonter ses crises ?

Le Cabinet AFRIK'GENESIS, du fait même de la nature de l'activité de sa clientèle cible, n'a pas été épargné par les récentes crises économiques tant sur le plan national qu'international.

Le secteur pétrolier autant que les industries de

de formation afin de renforcer notre capacité à Samuel Iyodi, Associé Cabinet Afrik'Genesis

égique et les audits opérationnels des organisations des secteurs de l'énergie, des mines et de l'industrie. De 2017 à 2022, il a dirigé le en parallèle à son activité de conseil, Hiram Samuel Iyodi assume la Direction Générale de la Société Africaine de Distribution Sucrière

la transformation au Cameroun sont fortement dépendant des importations de matières premières. Faisant suite à l'impact qu'a eu la pandémie de covid-19 sur le fret international, la plupart des filières industrielles ont connu une augmentation continue des coûts de revient de leurs intrants depuis 2020. Sur le plan national, le gouvernement camerounais a procédé à une augmentation globale de 40% des prix des produits pétroliers entre 2023 et 2024, en plus du relèvement de diverses taxes et d'une augmentation du coût de l'énergie électrique. La conjonction de tous ces facteurs a entraîné une explosion des charges d'exploitation des industries camerounaises, dont la structure des coûts est désormais déficitaire dans la majorité des filières.

Cette situation contraint la plupart de nos clients à engager des démarches de réduction des coûts, avec pour principale niche d'économie les services extérieurs. Depuis 2022, nous constatons et ressentons la baisse de la demande de nos cibles en matière de services de conseil, autant que le rallongement des délais de paiement.

Pour surmonter cette crise, AFRIK'GENESIS a justement concentré son offre en 2023 sur des missions d'optimisation des processus et des coûts.

Quels sont vos chantiers prioritaires en cette période de relance économique en Afrique et au Cameroun et sur quels leviers le Cabinet compte-t-il s'investir pour s'imposer comme un partenaire incontournable dans le domaine de l'ingénierie et du Conseil aux entreprises et industries ?

La ressource première et essentielle pour le développement d'une activité de conseil est la matière grise des collaborateurs. Notre priorité actuelle est la reprise des programmes de formation de nos consultants, afin de renforcer notre capacité à répondre aux besoins de notre clientèle. Avant la période covid, nous avons engagé un vaste programme de certification (LEAN – ISO – PMP) que nous entendons mener à terme d'ici 2025.

Au-delà, AFRIK'GENESIS travaille à consolider son positionnement comme partenaire technique des BIG 4, dans leurs missions et engagements auprès des acteurs de l'industrie, du pétrole, des mines, de l'eau et l'assainissement.

En Juin 2022 vous avez été nommé Directeur général de la société Africaine de distribution sucrière (SADISUC) basée à Douala. Qu'est-ce qui a concouru à cette mutation et quel est votre rôle en tant que manager au sein de cette entreprise ?

Ma nomination à la tête de SADISUC fait justement suite à une mission réalisée par le Cabinet AFRIK'GENESIS auprès de ce client en début d'année 2022. En raison des crises évoquées plus haut et de leur impact sur l'économie nationale, la Société Africaine de Distribution du Sucrière a connu un long arrêt d'exploitation en fin d'année 2021. Cette situation a mis en péril la continuité de l'activité et les actionnaires ont sollicité l'expertise du Cabinet AFRIK'GENESIS pour y conduire un audit diagnostique du système de management global de l'entreprise. Cet audit qui a couvert l'ensemble des fonctions stratégiques et opérationnelles de SADISUC, a débouché sur un plan de relance quinquennal.

Au terme de la phase d'audit, les promoteurs de l'entreprise ont de nouveau sollicité AFRIK'GENESIS pour conduire une mission d'assistance technique pour la mise en œuvre dudit plan de relance. Cette assistance intégrait la mise à disposition de ressources humaines qualifiées par le Cabinet auprès de SADISUC, ce qui a donc favorisé ma nomination comme Dirigeant principal de l'entreprise.

En tant que Manager de SADISUC, ma mission consiste à assurer le pilotage et le développement des activités de l'entreprise en conformité avec les objectifs clés du plan de relance. À savoir :

- À court terme, la stabilisation de l'activité de transformation de sucre.
- À moyen terme, la mise en œuvre du plan de diversification qui a pour but de positionner SADISUC comme le leader du marché de la production des ingrédients culinaires de base en zone CEMAC, à l'horizon 2030.

J'exerce pleinement cette mission en parallèle à ma fonction d'Associé du Cabinet AFRIK'GENESIS.

Quels commentaires pouvez-vous faire sur les activités de SADISUC sur l'exercice 2023 en terme d'évolution et de croissance des parts de marché ?

Les parts du marché de la distribution du sucre alimentaire sont conditionnées et indirectement déterminées par les quotas annuels d'importation de la matière première qui sont délivrés par le Ministère des Finances, sur recommandation du Ministère du Commerce.

Entre 2019 et 2022, SADISUC a obtenu des quotas moyens annuels de 7.000 tonnes.

En 2023, pour la première fois de son histoire, l'entreprise a bénéficié d'un quota de 15.000 tonnes. Le 28 Mars dernier, SADISUC a obtenu une allocation de 17.000 tonnes au titre des autorisations d'importation de sucre (matière première) pour le compte de l'année 2024.

Notre challenge réel consiste désormais à assurer le financement de nos importations pour réaliser l'ensemble de notre quota annuel, tout en maintenant nos standards de Qualité afin de consolider la présence de nos produits de marque DOLCE sur l'ensemble du territoire camerounais.

Quelles sont les niches d'opportunités les plus prometteuses que votre Cabinet identifie actuellement sur le marché ?



La photographie actuelle de l'économie camerounaise présente une palette d'opportunités, principalement dans le secteur industriel. En marge des nouvelles unités de transformation qui voient le jour, plusieurs métiers supports tels que la supply chain, le transport ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont également vocation à améliorer la qualité de leur offre. Du point de vue du Cabinet, ces métiers connexes constituent des niches pour du conseil en optimisation de la performance globale des organisations. Par ailleurs, la réglementation portée par les principaux organes de tutelles (Ministère de l'industrie, Ministère de l'énergie, ANOR, API, autorités de régulation, etc.), conduit les professionnels autant que les supports techniques des industries à solliciter l'accompagnement d'experts pour se conformer aux exigences en vigueur.

De plus, notre expérience de conseil auprès de clients ayant subi l'impact des crises endogènes et exogènes précédemment évoquées (covid-19, guerre en Ukraine, conflit au moyen orient, accroissement de la pression fiscale, augmentation du coût de l'énergie, incertitude sur les transitions politiques dans les pays africains, etc.), nous emmène aujourd'hui à penser qu'il est impératif pour les entreprises de se faire accompagner dans deux domaines critiques :

1. L'analyse et la veille stratégique et concurrentielle.
 2. L'optimisation des processus et des coûts.
- AFRIK'GENESIS travaille à améliorer et mieux faire connaître son offre en rapport avec ces deux orientations, au profit des entreprises et organisations exerçant dans la zone CEMAC.

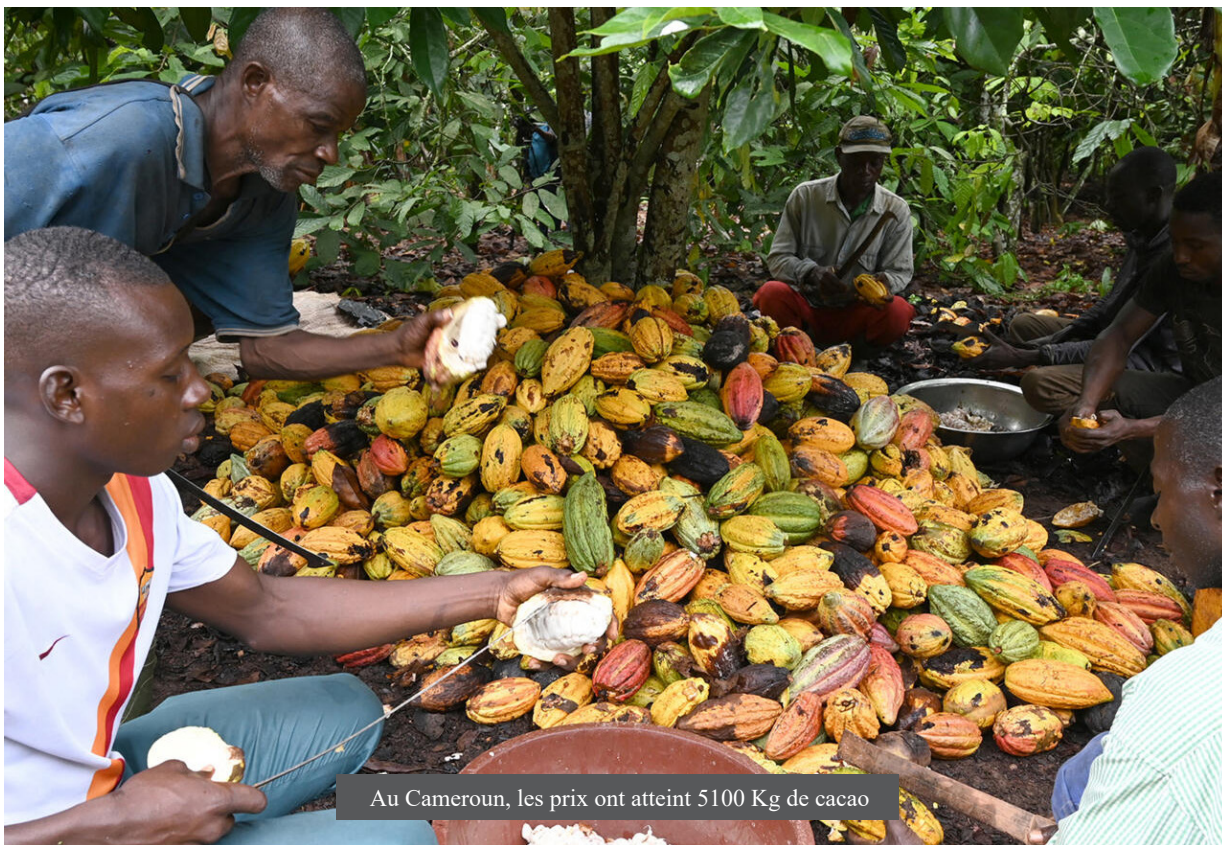
Propos recueillis par André Noir

CONJONCTURE

COURS DU CACAO

Pourquoi les producteurs camerounais sont les mieux rémunérés en Afrique

Avec un revenu de 8 100 dollars la tonne durant cette campagne cacaoyère, le pays d'Afrique centrale s'en tire mieux que les autres producteurs du continent. Il est au coude à coude, à l'échelle internationale, avec l'Équateur, 3^e producteur mondial, qui enregistre plus de 8 130 dollars la tonne.



Au Cameroun, les prix ont atteint 5100 Kg de cacao

À l'international, les cours du cacao pulvérisent des records historiques avec un sommet absolu atteint en mars 2024 à 8 300 USD par tonne à la bourse de New York. Au Cameroun, le prix aux producteurs a dépassé le seuil de 5 000 Fcfa/kg (environ 8,27 dollars américains/kg); calculée en main, on obtient un équivalent de 5 millions de Fcfa par tonne de fèves (près de 8 100 dollars USD) durant cette campagne cacaoyère 2023-2024. Ainsi, le pays d'Afrique centrale est au coude à coude avec l'Équateur, aujourd'hui 3^e producteur mondial de cacao. Dans ce pays, la récolte bat son plein en ce début d'année et les prix aux producteurs sont au zénith, à plus de 8 130 USD/T. Approché par EcoMatin, le négociant Ethiquable, explique dans sa newsletter de fin mars que l'origine de cette envolée du cours du cacao serait une mauvaise récolte enregistrée en Afrique de l'Ouest, principalement due à des conditions météorologiques peu favorables, la vétusté des plantations et les fortes attaques des maladies du cacaoyer. « *Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont enregistré une baisse de 65% de leur offre en cacao d'exportation. Etant donné que ceux-ci représentent 60% de la production mondiale de cacao, cette baisse génère un déficit sans précédent sur le marché du cacao. Les stocks internationaux de cacao ayant diminué au cours des dernières années, les tensions conduisent forcément à un déséquilibre entre offre et demande et à une hausse spectaculaire des cours* », indique-t'il.

Les cacaoculteurs camerounais ont donc bénéficié de la tendance haussière que traverse actuellement la filière avec un prix bord champ établi à 5 100 FCFA/kg, soit 3 900 Fcfa de plus que le prix de la saison précédente (2022-2023) et un prix moyen à l'exportation (FOB) établi à 6 496 Fcfa/kg contre les 1 400 Fcfa/kg pratiqués durant la campagne 2022-2023. « En 2023, plus d'une centaine de milliers de tonnes de cacao a été vendue aux prix bord champ et FOB publiés au barème de l'Office National du Cacao et du Café. Ainsi, le pays a enregistré une évolution de 85% du cours de son cacao entre les deux dernières campagnes, obtenant le prix de vente bord champ le plus élevé parmi les pays africains producteurs de cacao » explique un expert agréé du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC). Lesdites valeurs sont largement au-dessus des prix pratiqués au Togo (2 000 Fcfa/kg), au Nigéria (440 nairas près de 1 674 Fcfa/kg), en Côte d'Ivoire (1 500 Fcfa/kg) et au Ghana (33 120 cédis ghanéens, environ 1 515 Fcfa/kg). L'expert explique que « *le marché du cacao au Cameroun est libéralisé contrairement à la Côte d'Ivoire et au Ghana où celui-ci est régulé respectivement par le Conseil Café Cacao (CCC) qui*

demande aux acheteurs de contractualiser 80 % de leurs besoins de façon anticipée, 6 à 12 mois avant la récolte et le Cocoa Board qui intervient directement sur le marché ghanéen du cacao en achetant et en vendant les volumes de fèves de cacao ».

UNE EMBELLIE CONJECTURELLE

D'après les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une chute de 30% des cours internationaux du cacao en 2017, passant de 3000 USD/T à 2000 USD/T, a maintenu les deux tiers des producteurs africains en dessous du seuil de la pauvreté pendant 7 ans.

Ainsi, dans le secteur du cacao, les paysans ont une expérience concrète et historique de la volatilité des prix. De l'avis d'un expert, les prix du marché s'envolent une année sur 10, garantissant à ceux-ci une rémunération exceptionnelle temporaire. « *Ces courtes périodes sont le plus souvent mises à profit pour capitaliser, pour préparer l'avenir. Les familles achètent une parcelle, améliorent l'habitat ou acquièrent une bicyclette ou une moto. Ils savent que les prix hauts ne durent jamais très longtemps et qu'après la hausse viendra la baisse qui peut, elle, durer assez longtemps* », indique l'expert. De plus, selon l'expert, les perspectives à moyen terme militent pour des cours plutôt élevés dans l'avenir. Le changement climatique à l'œuvre et le Règlement européen de lutte contre la déforestation importée sont autant d'éléments qui « *laissent à penser que nous sommes à la veille d'une période où le cacao sera plus rare et plus cher* ».

Dans la même dynamique, le Pr Cyrille Kamdem, expert en économie agricole déclarait au média gouvernemental en novembre dernier que cette envolée des prix des fèves de cacao est un espoir « *momentané* » pour la filière au Cameroun. « *L'embellie des prix du cacao observée au cours de cette campagne est certes un espoir pour la filière mais reste du moins conjecturale. Il est donc nécessaire de saisir cette opportunité afin d'augmenter la production et optimiser les gains sur ce produit* ».

Le marché du chocolat se caractérise par une forte corrélation entre le prix des produits chocolatés aux consommateurs et le prix mondial de la fève. Selon l'expert, la hausse du cours du cacao va directement impacter le consommateur en générant une augmentation de prix d'au moins 0,5 euros (327 Fcfa) par tablette.

EcoMatin

SECTEUR MARITIME

Le Cameroun et la Guinée Equatoriale inaugure une ligne fluvio maritime reliant Douala à Malabo

L'ambassadeur du Cameroun en Guinée-Équatoriale, Désiré Jean Claude Owono Menguele, a annoncé, dans un communiqué le 19 avril dernier, l'ouverture d'une ligne fluviomaritime pour le transport des biens et des personnes entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale.



Ouverture d'une ligne fluviomaritime pour le transport des biens et des personnes entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale

D'après le diplomate camerounais, le voyage inaugural de cette ligne maritime est prévu le 26 avril 2024 au départ de Malabo (capitale de la Guinée-Équatoriale) pour Douala (capitale économique du Cameroun) et le retour à Malabo est prévu le 28 avril prochain.

Cette ligne est pour l'instant uniquement desservie par le navire M/V Dona Candida de la compagnie équato-guinéenne Viteoca. Des informations recueillies concernant le navire Dona Candida indiquent qu'il est de type passagers. Long de 80 mètres pour une largeur de 12 mètres, ce bateau a été construit en 1991 et navigue actuellement sous le pavillon de St Vincent & Grenadines.

D'après la grille tarifaire publiée par Viteoca, les voyageurs qui vont solliciter le bateau M/V Dona Candida pour aller à Malabo ou à Douala devront déboursier chacun 80 000 FCFA en classe économique, 85 000 FCFA en classe affaire, et 90 000 en première classe. Pour plus de confort, Viteoca propose à ses clients une suite VIP simple à 120 000 FCFA, une suite VIP complète à 135 000 FCFA et une suite familiale de deux chambres à 200 000 FCFA. Pour le voyage inaugural, la compagnie annonce une promotion spéciale à 120 000 FCFA aller-retour en classe économique, 125 000 FCFA aller-retour en classe affaires et 130 000 FCFA aller-retour en première classe.

L'ouverture de cette ligne fluviomaritime intervient dix mois après l'audience qu'a accordée le ministre camerounais des Transports, Jean Ernest Ngalle Bibehe, au directeur général de Viteoca, le 3 août 2023 à Yaoundé. L'objectif de cette rencontre était d'examiner les possibilités de création de cette ligne maritime pour le transport des personnes et des biens entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun. Jean Ernest Ngalle Bibehe avait par ailleurs délivré un permis de navigation dans les eaux territoriales camerounaises au navire M/V Candida.

Pour l'ambassadeur Désiré Jean Claude Owono Menguele, cette ligne maritime est un moyen de transport « *sécurisé et confortable* ». Elle permettra d'accroître considérablement les échanges commerciaux entre les deux pays et renforcera l'intégration sous-régionale. En effet, le Cameroun et la Guinée-Équatoriale partagent une frontière maritime et terrestre. Les deux pays sont liés par des accords de partenariat économique dans divers domaines (pétrole, gaz, etc.).

La Guinée-Équatoriale, dont de nombreux produits généralement importés d'Espagne entrent souvent au Cameroun en contrebande, a été le premier fournisseur africain du Cameroun en 2021, selon l'Institut national de la statistique (INS). L'organisme en charge de l'élaboration de la statistique officielle au Cameroun indique que ce pays de la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée-Équatoriale) a exporté cette année-là vers le Cameroun, 139 300 tonnes de marchandises, générant des recettes de 51,6 milliards de FCFA.

Omer Kamga

FLAMBÉE DES COURS

Les gagnants parmi les pays producteurs de cacao en Afrique

Alors qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana, la récolte est mauvaise et l'augmentation du prix au planteur limitée, les producteurs du Cameroun, du Nigeria ou de République démocratique du Congo se frottent les mains. Non seulement ils profitent à plein de la hausse des cours, mais ils sont devenus des alternatives très recherchées pour les acheteurs en manque de fèves, comme en témoignent les opérateurs présents à Bruxelles pour la conférence mondiale du cacao.



Le producteur camerounais fait au mieux pour gagner plus

Plafonné à 1 000, puis 1 500 Fcfa en Côte d'Ivoire, ou leur équivalent au Ghana, le kilo de cacao s'est vendu plus de 5 100 Fcfa au Cameroun, le troisième producteur africain. Les planteurs camerounais tirent actuellement pleinement profit de leur système libéralisé, après des années difficiles. « Au Cameroun, la commercialisation est libre, elle est directe, il y a peu d'intermédiaires », souligne Omer Maledy, secrétaire exécutif des professionnels du café et du cacao du Cameroun. « Le producteur camerounais, informé des cours du cacao quotidiennement, fait son marché, il fait au mieux pour gagner plus. On souhaite que ça dure, qu'ils gagnent bien et qu'ils gagnent longtemps, parce qu'il y a à peine plus d'un an, on était encore au plus bas des cours, donc s'ils peuvent être élevés, qu'ils le soient le plus longtemps possible ! »

Quatrième producteur africain, le Nigeria est très sollicité ces derniers mois. Un intermédiaire présent à Bruxelles pour la Conférence mondiale du cacao compte vendre 30% de fèves supplémentaires cette année, aux négociants Olam et Sunbeth. Immense pays, mais encore petit dans le cacao, la République démocratique du Congo n'en voit pas moins affluer plein de nouveaux acheteurs en mal de fèves. « De plus en plus, il y a des acheteurs qui n'étaient pas présents en RDC mais qui commencent à venir », constate Séraphine Ntomba, qui appuie les producteurs de cacao de la région du mai Ndombé et du Kongo central (ex-Bas-Congo), dans l'ouest de la RDC, pour l'ONG Trias. « Donc, on a l'opportunité de présenter la bonne qualité de la RDC et de bénéficier des prix qui augmentent. »

Le kilo de fèves, qui rapportait au maximum 2,5 dollars aux producteurs de ces coopératives congolaises l'an dernier, a plus que doublé, et l'intégralité de leurs 200 tonnes a été vendue. « Les coopératives qu'on accompagne ont la facilité maintenant d'écouler leur produit à temps, se félicite Séraphine Ntomba, et donc ça ne traîne pas dans les dépôts, c'est acheté avant même d'être produit. » Le dernier lot partant ce mois-ci, les acheteurs de cacao auprès de ces coopératives congolaises devront désormais attendre les fèves de la récolte principale, à partir d'août et septembre prochains.

Christian Adong

AGRICULTURE

Le Cameroun signe un accord de 1,6 milliard de Fcfa avec la FAO

Le Cameroun et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, sigle en anglais) ont récemment signé à Yaoundé, un accord-cadre d'une valeur de plus de 1,617 milliard de Fcfa pour soutenir les petits exploitants agricoles camerounais.



Le Cameroun et la FAO signent un accord-cadre de 1,6 milliard de Fcfa pour le secteur agricole

L'accord a été paraphé d'une part par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), Gabriel Mbaïro, et d'autre part, par le coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, Athman Mravili, en présence du directeur général de l'institution onusienne, Qu Dongyu, en visite officielle au Cameroun.

L'accord porte sur le renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience. Il couvre les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, apprend-on. Le ministre de l'Agriculture a expliqué que cette enveloppe sera structurée en trois volets. Le premier volet, relatif à l'appui au développement des petites unités de production agricole, vise l'acquisition et la distribution de 3 950 kits d'intrants dans les filières banane-plantain (1 500), igname (1 000), manioc (1 000) et cultures maraîchères (450) dans la région de l'Est.

Le second volet concerne l'appui au développement des petites unités de production animale, aquacole et halieutique. Il porte sur l'acquisition et la distribution de 900 kits d'intrants de production dans les filières lait (100), volaille traditionnelle (200), poulet de chair (100), œuf de table (100), porc (100), petits ruminants (200), miel (100) et la vaccination de 150 000 volailles traditionnelles.

Elise Nguélé

RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le dernier volet porte sur l'assistance technique aux pratiques de gestion durable. Il consiste en la promotion de l'agriculture intelligente face au changement climatique, avec 8 000 bénéficiaires à former dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Il est aussi question du renforcement des capacités techniques de 4 100 éleveurs à travers l'approche « champ-école paysan et de production climato-intelligente », ainsi que la mise en place de 20 champs fourragers et de 20 km de balisage des couloirs de transhumance et des pistes à bétails pour la région de l'Est.

Dans son discours de circonstance, Gabriel Mbaïro a déclaré que l'agriculture constitue l'une des priorités du Cameroun dans sa marche vers l'émergence, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations constitue l'un de ses piliers. « Comme bien d'autres pays dans le monde, le Cameroun a subi d'importants chocs exogènes et endogènes qui ont mis à mal son système alimentaire. De la pandémie de la Covid-19, en passant par les répercussions de la crise russo-ukrainienne, les chocs climatiques, les oiseaux et criquets granivores, la destruction des plantations par les pachydermes, ainsi que les nombreux conflits agriculteurs et éleveurs, l'on a assisté à une augmentation significative des personnes et en insécurité alimentaire dans certaines régions du pays », a énuméré le membre du gouvernement. Selon les prévisions officielles, l'on estime que quelque 3,4 millions de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire au Cameroun en 2024, dont 2,3 millions de personnes parmi les plus vulnérables.

À noter que cet accord avec la FAO s'inscrit dans le cadre du Projet d'urgence de lutte contre la crise alimentaire (Pulcca) qui bénéficie d'un financement de 100 millions de dollars (plus de 60 milliards de FCFA à la valeur actuelle du dollar) de la Banque mondiale. Le but de ce projet est de contribuer à atténuer les impacts à court terme de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones ciblées, tout en renforçant simultanément la résilience économique, climatique et communautaire à long terme dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et de l'Est.

ENTREPRISES MINIÈRES EN FIN D'EXPLORATION

Le Cameroun tient sa première réunion d'audits

La Salle 900 de la Direction Générale des Impôts à Yaoundé a servi de cadre, le jeudi 18 avril 2024 dernier, à la première réunion du Comité ministériel chargé des audits des entreprises minières. Les travaux étaient présidés par Stéphane Victor ESSAGA, représentant du Directeur Général des Impôts empêché et Coordonnateur du Comité Ministériel.

À menu des travaux, la lecture des actes de désignation des différents membres du Comité en l'occurrence, ceux du Ministère des Finances (MINFI) ainsi que ceux du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT), l'adoption commune des modalités des visites des sites d'exploration et des axes d'audit des entreprises en fin d'exploration.

Du message de circonstance du Directeur Général des Impôts, par ailleurs Superviseur général du Comité, lu par Stéphane Victor ESSAGA, l'on peut retenir que l'association MINFI-MINMIDT revêt un grand intérêt tant symbolique qu'opérationnel du Cameroun, pour une véritable réappropriation de son destin économique, par l'optimisation de l'exploitation de ses ressources tant humaines, que matérielles.

L'adjonction des experts du secteur minier à ceux des finances marque la volonté des pouvoirs publics d'optimiser l'exploitation minière, et vise l'efficacité dans l'administration générale de cette activité et de ces opérateurs. D'où la responsabilité des différents membres du Comité rappelée par le Président de séance, dans ce véritable projet de maîtrise de l'assiette fiscale dans ce secteur des mines solides, de l'image de l'Administration au sens large auprès des opérateurs concernés, mais aussi responsables de la performance de l'État à court terme avec la production des rapports d'audits, et à moyen et long terme avec l'administration efficiente de ces opérateurs, au moins sur le plan fiscal. S'agissant de la désignation des membres du Comité, lecture des notes

de service y relatives a été faite au cours des travaux, notamment celle du MINFI du 21 février 2024 et celle du MINMIDT du 03 avril 2024. Au total, ce sont 28 responsables des deux départements ministériels, tous grades et tous profils confondus, à l'expertise certaine et reconnue, qui ont été désignés par ces actes.

Concernant les sites d'exploration et des axes d'audit des entreprises en fin d'exploration, un chronogramme commun des visites desdits sites et des axes de contrôle a été arrêté au terme des discussions et des présentations des meilleures pistes de solutions y afférentes.

Il convient de rappeler que pour le Ministère des Finances, les objectifs sont clairs et précis à savoir :
- assurer la production de rapports d'audits contradictoirement rédigés pour chacune des entreprises concernées au fil du temps ;
- proposer de façon concertée les meilleures mesures d'encadrement et de suivi efficaces de ces opérateurs.

Rendez-vous a été pris pour la fin du mois de mai 2024, pour la production du premier rapport d'étape.

Celcom DGI



Dr Stéphane Victor ESSAGA

LA FIRST BANK
VOUS DONNE

Carte
Blanche

Souscrivez à votre

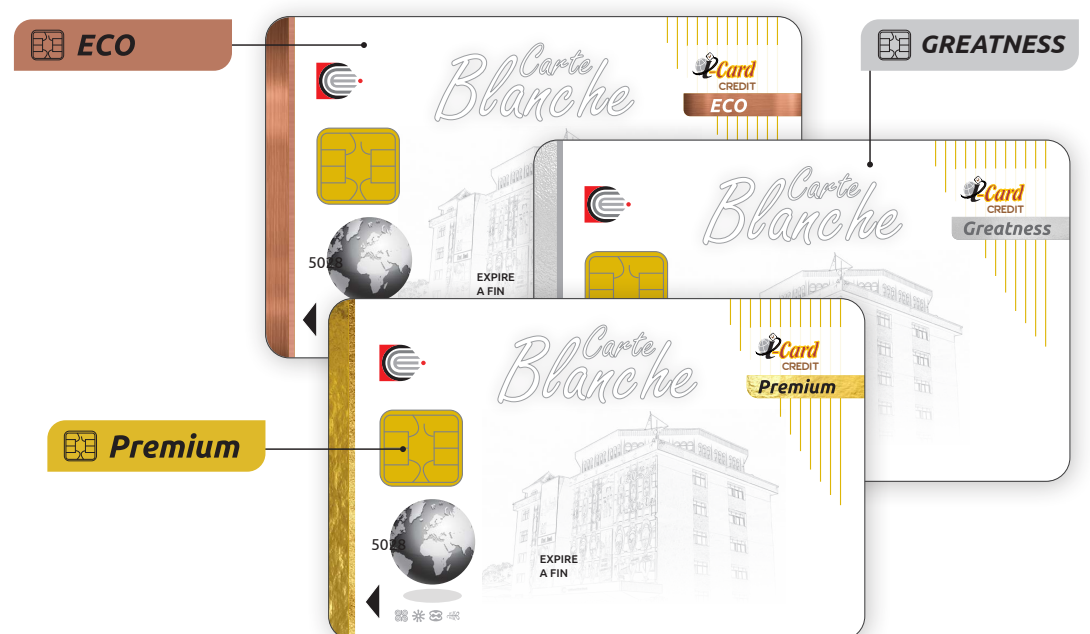
Carte
Blanche

POUR VOS

Crédits à Court Terme

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



☎ 222 51 80 50 / 679 00 96 26

✉ qualite@afilandfirstbank.com

📞 653 46 53 46

🌐 www.afilandfirstbank.com



Afriland First Bank